

ASSEMBLÉE ANNUELLE



AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle

Promutuel Vallée de l'Outaouais, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

SAMEDI 26 MARS 2022 À 11 H

En mode virtuel uniquement

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour y participer, les membres-assurés doivent s'inscrire en communiquant avec la Société au 1 800 567-1129, poste 6512, ou par courriel à ariane.marcotte@promutuel.ca au plus tard le 21 mars 2022.

Il est à noter que chaque membre-assuré doit détenir une adresse courriel pour accéder à la plateforme virtuelle.

Les membres sont invités, aux fins de prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2021, de poser leurs questions au conseil d'administration et d'élire les administrateurs.

Deux (2) sièges sont en élection. Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10^e) jour avant l'assemblée, soit le 16 mars 2022 à 16 h, le bulletin de mise en candidature, les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi est fait à l'adresse ariane.marcotte@promutuel.ca où il peut également s'adresser pour se procurer les documents de mise en candidature ci-dessus. Passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le règlement intérieur commun des sociétés mutuelles, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant électroniquement auprès du secrétaire de la Société, au plus tard le 24 mars 2022 à 16 h, un formulaire de procuration dûment rempli, disponible auprès du secrétaire. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Un procureur ou un représentant ne peut représenter qu'un seul membre.